



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE – Opérateur de chantier

Sous-Section 4 (Art. R4412-94 -2° du code du travail)

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de :

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans la cadre d'une intervention amiante sous-section 4
- Mettre en œuvre pour toute intervention sous-section 4 des moyens de prévention définis par l'encadrement
- Développer ses compétences en prévention

COMPETENCES VISÉES

- Connaître le risque amiante et appliquer les exigences des réglementations
- Appliquer les mesures de prévention
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise

PROGRAMME

- Présentation de la formation
- Questionnaire préalable
- Le risque amiante : origines, caractéristiques et propriétés, les effets sur la santé
- Les matériaux contenant de l'amiante(MPCA)
- Les différentes réglementations : Code de la santé publique, Code du travail et de l'environnement et transport ainsi que leurs évolutions
- L'appropriation et la mise en œuvre des mesures de prévention retenues par l'encadrement : les méthodes de travail, le mode opératoire, les procédures de décontamination, les EPI, les EPC, les durées d'intervention
- Le signalement des situations dangereuses à l'encadrement,
- Les conduites à tenir en cas de situations anormales,
- Le partage des pratiques avec l'équipe de travail

PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

ZI Les Bouvets
6 chemin des Mèches
94015 Créteil Cedex

01 41 78 52 60
www.gestes-formation.fr

DURÉE

2 jours (14 h)

TARIFS ET FINANCEMENTS

560 € HT par stagiaire

DATES

Selon planning proposé ou autre date à définir

LIEU

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

PUBLIC CONCERNÉ

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect du mode opératoire.

PRÉ REQUIS CONSEILLÉS

Etre âgé de plus de 18 ans, et en CDI.

Comprendre, lire, écrire et parler le français. Savoir lire une notice d'utilisation et des consignes de sécurité.

Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail délivré par la médecine du travail.

VALIDATION

Attestation de formation mentionnant l'évaluation des acquis de l'apprenant à la fin du stage.

Remise d'une attestation de compétence validant les acquis valable 3 ans.

Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif.



PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE

Opérateur de chantier

Sous-Section 4 (Art. R4412-94 -2° du code du travail)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur. Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié au travers d'une évaluation théorique, QCM, et d'une épreuve pratique (selon l'arrête du 23/02/2012).

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur échange avec les stagiaires sur leurs expériences en entreprise et adapte alors le contenu théorique et pratique. Il alterne les apports théoriques avec des exemples concrets, des exercices d'application et des échanges interactifs.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en salle, débats, échanges interactifs et exercices d'application. Mise en situation sur plateforme technique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.

Environ 1000 m² d'atelier disponibles pour mise en situation pratique. Plateforme équipée de tout le matériel nécessaire à la prévention des risques (EPI, sas de décontamination, ...). Les installations de la plateforme répondent aux exigences du document de référence du dispositif de formation.

Documents techniques et supports remis en cours ou à la fin du stage.

- Encadrement

Formateur Ergonome et ingénieur HSE, formé par l'INRS pour les formations en prévention des risques. Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.



Accessibilité : en cas de handicap, merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.